

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2011
--

Tous les conseillers municipaux étaient présents, sauf

Absents excusés : Philippe ARMBRUSTER donne procuration à Luc SOMMER,
Cathy MONNIN donne procuration à Séverine BESTEIRO

Absents : Romain PEGEOT – Emmanuelle SILARBI – Serge VOLLMER

Secrétaire de séance : Laurent JOLIVET

DELIBERATIONS :

1 – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010 :

Bernard NUSSBAUMER, Adjoint aux Finances présente le compte administratif de l'année 2010. Monsieur le Maire se retire au moment de l'approbation. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2010 ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur municipal faisant apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	371 746,75	
Recettes :	425 960,19	
Excédent reporté 2009 :	157 586,51	
Excédent de clôture :		211 799,95 €

Section d'investissement :

Dépenses :	73 596,07	
Recettes :	144 835,28	
Déficit reporté 2009 :	55 421,97	
Excédent de clôture :		15 817,24 €

Solde final excédentaire : 227 617,19 €

2 – AFFECTATION DU RESULTAT 2010 :

Le Maire rappelle que le compte administratif de l'exercice 2010 présente un résultat de fonctionnement excédentaire de **211 799,95 €**, qu'il propose d'affecter en totalité à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) de la section de fonctionnement et un résultat d'investissement excédentaire de **15 817,24 €** qu'il propose d'affecter en

totalité à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

3 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR L'INFORMATISATION DE L'ECOLE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'informatisation de l'école intercommunale. Notre Commune envisage l'achat de 4 PC portables avec connexions, accès Internet, 1 imprimante laser couleur et une armoire de chargement et de sécurisation pour un montant estimé à 4756,99 € HT.

L'informatisation de l'école peut bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- se prononce sur le plan de financement suivant :

. ETAT (DETR) : 1000,00 €

. Fonds propres : 3756,99 €

- autorise le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires au financement de cet équipement.

La dépense sera inscrite au budget primitif 2011.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES :

Remplacement de la porte du garage de l'atelier municipal :

Le mécanisme de la porte basculante de l'atelier municipal est devenu trop dangereux, par conséquent il est urgent de remplacer la porte existante. Après consultation de plusieurs fournisseurs, la commande a été passée auprès des Fermetures JEANNIN pour un montant de 3235,14 € HT (porte avec une hauteur baie et passage sur mesure et modification du seuil).

-

Participation des communes à Agence d'Urbanisme :

Les modalités de participation des communes au programme de travail doivent évoluer en 2011 (décision du CA courant février). Il s'agit de faire évoluer un système un peu compliqué à comprendre et à anticiper pour les communes vers un système plus clair et sans doute plus équitable entre les communes.

Ainsi, les communes payaient une adhésion annuelle à l'ADu (0,40 € par an et par habitant) et une subvention selon leur demande d'intervention de l'Agence.

Désormais, les communes ne paieront qu'une adhésion annuelle portée à 1 € par an et par habitant pour devenir membre et pour pouvoir solliciter l'Agence sur toute mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi, il conviendrait de réserver une ligne budgétaire en 2011 pour une cotisation à l'ADu de 740 € (correspondant à 740 habitants population totale au 01.01.2011).

Projet d'aménagement des Chenevières :

La Commune est propriétaire du terrain rue de Brognard d'une superficie de 10 343 m². Diverses contraintes sont liées au terrain (puits, zone non aedificandi ...) La proposition de NEOLIA se porte à 112 827 € pour environ 13 terrains à bâtir.

L'offre de FRANCELOT est de 130 000 €. Nous attendons la proposition de la SEDD. Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de lancer un appel à projet selon un cahier des charges pour ce futur lotissement.

Permanences aux élections cantonales :

Les conseillers municipaux complètent les tableaux des permanences pour les élections cantonales fixées les 20 et 27 mars.

Choix du feu d'artifice :

Après étude, Le Conseil Municipal fait le même choix que l'an passé pour le feu d'artifice du 13 juillet.

Réunion de quartier :

Les administrés domiciliés (chemin des Tourtelots, chemin des Cerisiers, chemin du Citoyen et chemin du Clair Soleil) sont invités à la réunion de quartier qui se déroulera samedi 19 mars à 9 h à la Maison Pour Tous.

Nettoyage du village :

La Municipalité organise le samedi 26 mars une opération de nettoyage des rues et chemins du village. Le rendez vous est fixé à 8 h 30 devant la Mairie.

Mise aux normes arrêt de bus :

Les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées des arrêts de bus rue de Trévenans / chemin de la Ferme et rue de la Source vont commencés sous 15 jours

Cantine RPI :

La commune de Nommay nous facture le repas à 6,32 € à compter du 01/01/2011 soit 1,5 % d'augmentation.

Opération Brioches :

La vente de brioches au profit de l'ADAPEI se déroulera le vendredi 15 avril. Nous invitons petits et grands à venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

Rapport de la réunion avec Pierre MOSCOVICI :

La réunion du 4 février portait essentiellement sur l'avancement du dossier des entrées de village ; la priorité est donnée côté Trévenans et sur la pose de panneaux

acoustiques au niveau du FEEDER pour assurer la continuité du merlon anti-bruit côté Brognard ; mais qui financerait ?

Compte rendu des commissions :

Tableau mis à jour le 28/02

Remerciements :

Séverine remercie le Conseil Municipal à la suite du décès de son papa.

Séance levée à 21 h 55

Le Maire,
Luc SOMMER